



## L'ÉCOMOBILITÉ EN MILIEU SCOLAIRE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS

Territoire rural de moyenne montagne, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais est située à 40 km de Lyon. La collectivité accompagne les établissements scolaires dans leur réflexion sur l'éco-mobilité et la mise en place d'actions pour favoriser mobilité alternative sur les trajets domiciles-établissements.



### CONTEXTE

#### > Le territoire

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais regroupe 32 communes (35 000 habitants) réparties sur un territoire rural très vallonné. Le transport représente 24% de la consommation d'énergie du territoire. 91% de l'énergie consommée sur les Monts du Lyonnais est importée, ce qui traduit une vulnérabilité énergétique importante. Les Monts du Lyonnais a ainsi été classé, en juillet 2018 par l'INSEE, territoire « à enjeux autour des déplacements ».

Le territoire est fortement dépendant de l'automobile car l'habitat est diffus et qu'il est proche de grands pôles urbains : Lyon, Saint-Étienne et Roanne. De plus, le climat et la topographie (dénivelés importants) ne facilitent pas l'utilisation de modes de transport doux. Ce qui génère un risque d'isolement (personnes âgées, personnes en situation de handicap...) et des difficultés importantes d'accès à l'emploi (pour les plus précaires, les jeunes, ...) sur le territoire.

La Communauté de communes connaît une augmentation des déplacements, en particulier, des trajets pendulaires vers les villes voisines. Cet accroissement a un impact sur le budget des ménages : taux d'effort énergétique mobilité de 4.8 (moyenne en France : 3.6), 525 ménages en situation de précarité énergétique mobilité. Seulement 55% des actifs vivent et travaillent sur le territoire qui pourtant présente un potentiel de relocalisation des emplois important (le territoire compte 71 emplois pour 100 actifs).

#### > La collectivité et son projet de territoire durable

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) a pour ambition d'être un Territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) approuvé en 2020 est la feuille de route opérationnelle pour les 6 prochaines années. En matière de mobilité, ses objectifs sont les suivants :

- « Inventer une nouvelle mobilité à faible contenu carbone ». Le territoire, à dominante rurale, n'a pas les moyens et n'a pas la démographie suffisante pour mettre en place un système de transports collectifs partout et pour tous. Les alternatives à la voiture doivent passer par le développement d'autres formes de mobilité dont les mobilités douces et durables.
- « Développer les mobilités douces : développer les cheminements doux, réaliser un maillage des villages... »
- « Sensibiliser et accompagner les particuliers dans la réduction de leurs déplacements du quotidien en véhicule individuel. »

- « Limiter l'étalement urbain et la dépendance à la voiture individuelle par les documents et opérations d'aménagement. »
- « Soutenir le développement de nouvelles carburations (GNV, électricité) pour le transport de marchandises et de personnes (logistique entreprise). »

## PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

### > Contexte et objectifs

L'objectif de ce projet est d'accompagner des établissements scolaires dans leur réflexion sur l'éco-mobilité et la mise en place d'actions pour favoriser les mobilités alternatives sur les trajets domicile-établissements. L'initiative consiste à concevoir des outils pédagogiques (jeux, contenus de cours), développer des outils de travail reproductibles (questionnaire et méthode d'analyse, fiche action) et acheter du matériel pédagogique mutualisé entre les établissements (pistes d'apprentissage mobiles, livres, jeux).

### > L'action menée

Chaque projet spécifique a été co-construit avec chacun des établissements scolaires volontaires. Des séances de travail impliquant enseignants, parents et élèves ont été réalisées. Un questionnaire sur les pratiques de mobilité a été créé et diffusé à toutes les familles pour permettre de poser un diagnostic. Du matériel et des outils pédagogiques ont été également achetés (pistes d'apprentissage, création de jeu).

### LE PROJET EN BREF

**Année de la création de la solution** : 2019-2020

**Niveau de maturité** : En cours

**Coûts de la solution** : 20.000€

**Temps nécessaire** : une année scolaire pour diagnostic et réalisations d'actions pratiques

## BILAN

### > Les résultats

Les actions sont en cours de réalisation. Les résultats ne sont pas encore disponibles.

### > Les leçons tirées / Les facteurs de répliquabilité

A noter : des difficultés de recrutement des établissements scolaires sur la base du volontariat, les programmes pédagogiques étant déjà très chargés. Importance d'un accompagnement rapproché de la collectivité dans ce type de projet. Nécessité d'être soutenu par l'Académie pour les établissements publics.

### > Les perspectives

L'expérience d'accompagnement, le matériel et les outils achetés ou créés seront disponibles pour tous les établissements du territoire ; cela leur facilitera l'engagement dans la réflexion sur l'éco-mobilité. Il est également prévu de réaliser une vidéo de type documentaire pour valoriser les bonnes pratiques.

## Les acteurs impliqués

Équipe pédagogique des établissements (direction + enseignant.e.s)  
Parents d'élèves  
Élèves (écodélégués)  
Service mobilité de la CCMDL

## Sources et contacts

Margaux Hemery, Animatrice éco-mobilité  
Communauté de communes des Monts du Lyonnais  
Tél. : 04 72 66 24 16  
[margaux.hemery@cc-mdl.fr](mailto:margaux.hemery@cc-mdl.fr)

